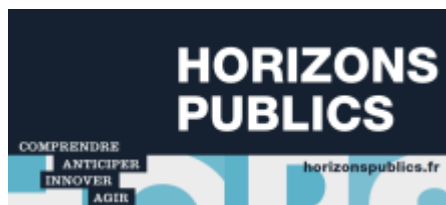


HORIZONS PUBLICS



© Site de la revue

Titre

Horizons publics

Auteur(s)

Directeur de la publication Pierre-Marie Lehucher

Rédacteur en chef Julien Nessi

Émilie Martin, directrice éditoriale de Berger-Levrault

Date

1982 - 2012 : Les Cahiers de la fonction publique et de l'administration

2013 - 2017 : fusion de la revue Les Cahiers de la fonction publique et de l'administration, Cahiers de l'éducation et Cahiers hospitaliers au sein de la nouvelle revue Les Cahiers de la fonction publique

2018 - : Horizons Publics

Éditeur(s)

Berger-Levrault

Support

Papier

Ressource Internet

Autre format

Numérique

Hors séries

Type de document

Revue

Périodicité

Bimestriel

6 numéros et 4 hors séries par an.

Source du droit

Doctrine

Jurisprudence

Législation

Domaines du droit

Droit public

Droit administratif

Droit de la culture - Education - Recherche

Droit constitutionnel

Contenu

Pluridisciplinaire sur le plan scientifique lorsqu'elle fait appel aux chercheurs, la revue donne également la parole à tous les « praticiens » de l'action publique, français comme étrangers :

- Les élus
- Les agents
- Les usagers
- Les associations
- Les entrepreneurs

Dossiers de fond, témoignages et retours d'expérience permettent de s'enrichir de nouveaux points de vue, d'idées et de pratiques originales. Le traitement des sujets mêle analyses de fond et articles journalistiques.

Le site web donne accès à tous les papiers publiés dans la revue ainsi qu'à des articles inédits. Le fond s'enrichit continuellement, l'ambition étant d'être une base de connaissances unique sur la fabrique de l'action publique.

Type de classement

Différentes rubriques :

- L'actualité vue par...
- Ils nous étonnent
- Au-delà des frontières
- Grand entretien avec des spécialistes
- Dossier sur un sujet particulier
- Anticipations publiques
- Cultures publiques (revue du web)

Clefs d'utilisation

- Sommaire au début de la publication mensuelle

- De 1982 à 1987 :

Table annuelle composée de 3 tables :

- table des articles
- table de jurisprudence
- table de législation

Notes

Concerne les trois fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière en France :

- agents publics et fonctionnaires : discipline, droits obligations et garanties, formation, gestion des ressources humaines, handicapés, positions, recrutement, rémunération, représentation du personnel, retraite, statuts, syndicats...
- logement social
- service public
- administration : accès aux documents administratifs, contrôle de légalité, délocalisation, décentralisation, droits des administrés, finances, gouvernement, ministères, ordre public, police, privatisations, sécurité...
- etc....

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (Bibliothèques de l'université de Toulouse 1 Capitole), mise à jour Stéphane DOUSSIN (BUEM Sorbonne Paris Nord)

Liens

<https://www.horizonspublics.fr/>

Fiche réalisée le 23/04/2015

Mise à jour le 15/11/2023

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).